A-t-on le droit de fumer à l'entrée d'une école ?

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 11 février 2007

A-t-on le droit de fumer à l'entrée d'une école ?

Réponse :
Il est tout à fait déconseillé de fumer à l'entrée d'une école pour la valeur d'exemple que cela représente, mais aucun texte ne l'interdit s'il s'agit de la voie publique

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac